



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel: soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE INVITATION À SOUMMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Parc national Banff

Titre : Réaménagement du point de départ du sentier du Canyon-Johnston – Parc national Banff	
N° de l'invitation : 5P421-21-0012/A	Date : 2 juin 2021
N° de modification : 001	
N° de référence du client :	
N° de référence de SEAG : PW-21-00957568	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 11 juin 2021	Fuseau horaire : HNR
-------------------------------------------------------------------	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Rose Marino	
N° de téléphone : 403-760-1319	N° de télécopieur : 403-762-5057
Courriel : rose.marino@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : _____	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P421-21-0012/A

N° de la modification :
01

Autorité contractante :
Rose Marino

Ver.02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Réaménagement du point de départ du sentier du Canyon-Johnston – Parc national Banff

Modification 001

Cet amendement vise à :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires;

A. Questions et réponses

Q1. La promenade de la Vallée-de-la-Bow et l'aire de fréquentation diurne du Canyon-Johnston resteront-elles fermées aux véhicules pour toute la saison à venir en raison de la COVID-19 ou faut-il prévoir des changements à cet égard? Cette question a des incidences directes sur l'affluence dans le secteur ciblé pour les travaux de construction.

R1. L'accès en véhicule particulier à la promenade de la Vallée-de-la-Bow est actuellement restreint, et la situation devrait rester inchangée au moins jusqu'à ce que l'Alberta atteigne le « stade 3 » de la reprise post-COVID-19 et jusqu'à ce que toutes les restrictions soient levées.

Prière de noter que le sentier du Canyon-Johnston proprement dit reste ouvert et qu'il est actuellement desservi par le service Roam. Ce sentier jouit d'une grande popularité auprès des cyclistes. L'hôtel Johnston Canyon Lodge and Bungalows est également ouvert, et les clients qui y détiennent des réservations sont autorisés à s'y rendre en voiture par la promenade de la Vallée-de-la-Bow.

La promenade de la Vallée-de-la-Bow est actuellement fermée aux véhicules particuliers entre le canyon Johnston et l'aire de fréquentation diurne Fireside. Ce tronçon de route restera probablement fermé tout au long de l'été 2021.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.